



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-  
CORSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
du cabinet**

Tél. : 04 95 34 51 63 - 06 80 38 45 01  
Mél. : pref-communication@haute-corse.gouv.fr  
Communication interministérielle

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE CANICULE**

Bastia, le 04/08/2022

Vigilance Jaune avec situation météorologique à surveiller « canicule »

Météo France a diffusé un bulletin de Vigilance jaune avec Situation Météorologique à Surveiller pour le phénomène « Canicule » jusqu'au samedi 6 août 2022 20h00 au moins.

**Ce jeudi après-midi, les températures maximales sont comprises entre 30 et 34 °C, localement 35 °C dans l'intérieur de l'île. Les températures nocturnes restent douces notamment sur la façade orientale où elles sont comprises entre 23 et 26 °C, un peu plus fraîches ailleurs entre 18 et 22°C. Les températures restent stationnaires jusqu'à ce week-end inclus**

Les services de l'État dans le département sont mobilisés pour anticiper et gérer l'impact sanitaire des fortes chaleurs.

D'ores et déjà, il est recommandé de prévoir le nécessaire pour s'hydrater et prendre soin des personnes les plus fragiles.

Le préfet appelle chacune et chacun à la plus grande vigilance. Le danger est d'autant plus grand pour les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques ou de troubles de la santé mentale, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments et les personnes isolées.

Il rappelle qu'en période de canicule, il est important d'adopter les bons gestes et de suivre les recommandations suivantes

- maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- buvez régulièrement et fréquemment de l'eau (1,5 l) sans attendre d'avoir soif ;
- rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (notamment le visage et les avants bras);
- utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale ...);
- évitez de sortir dans la mesure du possible aux heures les plus chaudes (11h-21h) et limitez vos activités physiques ;
- pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et si nécessaire demandez l'aide.

Il est par ailleurs impératif d'éviter toute activité susceptible de déclencher des feux de végétaux.

Toutes les recommandations pour se protéger contre les fortes chaleurs sont consultables sur le site internet du ministère des solidarités et de la santé [www.solidarites-sante.gouv.fr](http://www.solidarites-sante.gouv.fr), de l'ARS de Corse [www.corse.ars.sante.fr](http://www.corse.ars.sante.fr) et des services de l'État en Haute-Corse: [www.haute-corse.gouv.fr](http://www.haute-corse.gouv.fr).

Tenez-vous informés de l'évolution des températures en consultant : [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)